CONDITIONS GÉNÉRALES

- Je suis un partenaire de marché en règle avec MONAT Global Corp., MONAT Global Canada ULC ou MONAT Global UK LTD (collectivement « MONAT »). Ces conditions générales se rapportent à mon inscription et ma participation à la Réunion de MONAT à Las Vegas (« Réunion ») en avril 2021.

- Pour tous les partenaires de marché qui se qualifient, la date limite pour s'inscrire est le le vendredi 5 mars 2021 à 23 h, HE.

- Je comprends qu'aucune compensation ou hébergement de remplacement ne sera offert si je ne participe pas à Réunion. Si je n'assiste pas à l'évènement, que ce soit par choix ou en raison de circonstances personnelles, aucune valeur monétaire équivalente ne me sera accordée, et aucun montant ne me sera payé ni remboursé si je décide de ne pas y assister ou si je ne peux pas y assister.

INSCRIPTION D'INVITÉS

- MONAT permettra à un invité adulte non partenaire de marché de m'accompagner lors des évènements Réunion décrits ci-dessous pour des frais d'inscription additionnels de 50,00 $ US par invité (« Invités »). Ces invités doivent avoir au moins 21 ans le 11 avril 2021 et doivent être inscrits, et leurs frais d'inscriptions payés, au moment de l'inscription initiale. Ces frais additionnels sont non remboursables et n'incluent pas les cadeaux, le billet d'avion ou le transport aller-retour à l'aéroport.

- Une carte d'identité avec photo émise par le gouvernement est requise pour obtenir votre badge d'identification.

- L'inscription d'invités est sujette aux limites quant à la capacité et se fera sur la base du premier arrivé, premier servi. Si le nombre maximum de places est atteint, ce voyage pourrait être déclaré à guichet fermé.

- MONAT n'est aucunement obligée d'accommoder d'Invités additionnels aux évènements pour partenaires de marché une fois que l'évènement est à guichet fermé.

- Les Invités de moins de 21 ans peuvent partager votre chambre d'hôtel, selon les politiques de l'hôtel. Ils ne peuvent cependant pas participer aux évènements officiels de MONAT nécessitant la présentation du badge d'Invité.

- Le billet d'avion de votre conjoint ou de votre invité adulte non partenaire de marché N'est PAS couvert par MONAT à moins que vous ayez atteint l'échelon 3.

- Tous les Invités inscrits doivent signer une décharge de responsabilité lorsqu'ils ramassent leur badge d'identité.

PROGRAMME

**Provisoire, il peut changer*

Le lundi 12 avril 2021	Arrivées, enregistrement à l'hôtel et inscription
Le mardi 13 avril 2021	Réunion de famille
Le mercredi 14 avril 2021	Journée libre
Le jeudi 15 avril 2021	Départs de l'hôtel

- J'accepte que MONAT se réserve le droit de modifier les dates du voyage, les inclusions ou les spécificités du programme, à tout moment, et même d'annuler le voyage pour une raison hors du contrôle raisonnable de MONAT ou de la destination, y compris, mais sans s'y limiter, « Actes de Dieu », troubles civils, guerre, perturbation des transports, intempéries ou urgence nationale, grèves du travail ou toute autre circonstance que MONAT ou le centre de villégiature considère, à leur entière discrétion, comme rendant ce voyage irréalisable, impossible ou dangereux. Si de telles circonstances nécessitent l'annulation de cet événement, MONAT ne pourra être tenue pour responsable des dommages que je subirais, que MONAT soit ou non informée de la possibilité de tels dommages. MONAT ne sera pas non plus obligée de reporter cet événement ou de fournir une compensation distincte ou supplémentaire de quelque nature que ce soit.

- Compte tenu de l'acceptation de MONAT de me permettre, ainsi qu'à mes Invités, d'assister à l'événement à la destination, j'accepte, pour moi-même et au nom de tout Invité que j'invite, de libérer MONAT, ses dirigeants, ses directeurs, ses employés et ses agents de toute responsabilité découlant de ou liée à ce voyage et à cette destination. J'accepte également d'indemniser, de défendre et de dégager de la responsabilité MONAT, sa société mère, ses filiales et les sociétés affiliées de toute responsabilité résultant de ma présence à l'évènement ou celle de mon Invité, ou de mon utilisation abusive, ou celle de mon Invité, des installations de la destination, sauf dans la mesure où ces dommages résultent directement de la faute intentionnelle de la MONAT.

- Je reconnais que sans mon consentement à la décharge de responsabilité et à l'indemnisation énoncées dans le paragraphe ci-dessus, MONAT ne me permettrait pas, et ne permettrait pas à mes Invités, de participer à l'évènement à la destination et que si je n'accepte pas les conditions de cette décharge de responsabilité et de cette indemnité, je ne devrais pas participer à l'événement à la destination. En assistant à l'événement à la destination, je confirme mon acceptation de la décharge de libération et de l'indemnisation mentionnées dans le paragraphe ci-dessus.

- En accédant aux locaux de l'évènement, j'accepte que des entrevues, photographies, enregistrements audio et enregistrements vidéo soient utilisés et je consens à leur diffusion, publication, exposition ou reproduction et à leur utilisation pour les nouvelles, les émissions Web, des fins promotionnelles, des diffusions, des publicités, leur inclusion sur des sites Web et toute autre utilisation, par MONAT, ses affiliés et ses représentants. Je dégage MONAT, ses partenaires et toutes les personnes impliquées de toute responsabilité liée à la prise, l'enregistrement, la numérisation ou la publication d'entrevues, de photographies, d'images informatiques, de vidéos et d'enregistrements sonores. Le consentement énoncé précédemment est accordé au nom de chacun de mes Invités qui participent à l'évènement et j'accepte de les aviser de cette exigence.

- En accédant aux locaux de l'événement, je renonce, en mon nom et au nom de mes Invités, à tout droit de paiement ou de redevance lié à une exposition, une diffusion, une diffusion sur le Web, la télévision ou toute autre publication, même si des frais d'admission ou de parrainage sont perçus. Je renonce également à tout droit d'inspecter ou d'approuver tout enregistrement photo, vidéo ou audio pris par MONAT ou par la personne ou l'entité désignée à cet effet par MONAT.

CONDITIONS D'ACCEPTATION DU TRANSPORT AÉRIEN PAYÉ PAR MONAT

- MONAT fournit le transport aérien à McCarran International Airport (LAS), Las Vegas, pour un partenaire de marché (principal) par numéro d'identification de partenaire de marché admissible.

- Les billets d'avion en classe économique/touriste doivent être réservés au plus tard 14 jours après l'avis officiel de qualification, sans quoi cet avantage sera annulé.

- Les billets d'avion doivent être réservés au tarif le plus bas et avoir lieu aux dates du programme, du lundi 12 avril 2021 au jeudi 15 avril 2021.

- Les voyageurs peuvent être invités à établir jusqu'à une correspondance dans chaque direction de vol si cela permet à MONAT d'économiser 200,00 $ US ou plus et que le temps de connexion est de moins de 2 heures entre deux vols.

- Si des vols sans escale sont disponibles sur votre marché et que la différence de tarif est inférieure à 200,00 $ US par rapport au tarif de correspondance le plus bas disponible, les vols sans escale seront autorisés.

- Toute demande de voyager pendant des jours autres que les dates programmées du programme, le lundi 12 avril 2021 et le jeudi 15 avril 2021, sera soumise à l'approbation par MONAT. MONAT n'est pas obligée de
- prendre en charge les billets d'avion pour des voyages en dehors des dates spécifiées.

- Vous devez réserver vos billets d'avion auprès de notre agence partenaire. Les billets réservés directement auprès des compagnies aériennes, ou par tout autre moyen, NE SONT PAS REMBOURSABLES.

- Les bagages enregistrés et les autres frais aériens auxiliaires sont à la charge du voyageur.

- Une fois le billet payé, les frais de changement de compagnie aérienne sont à la charge du voyageur, le cas échéant.

- Vous devez partir de et revenir à l'aéroport commercial le plus proche de l'adresse liée au numéro d'identification du partenaire de marché.

- Les escales ne sont pas autorisées.

- Les demandes de vols sur des compagnies aériennes spécifiques/préférées ne doivent pas affecter le montant total des billets d'avion à payer par MONAT.

  Juste parce que vous devez parcourir une plus longue distance depuis l'adresse liée à votre numéro d'identification de partenaire de marché, MONAT ne vous proposera pas d'arrangements spéciaux (par exemple, hébergement à l'hôtel d'une nuit parce que « mon vol jusqu'à la destination est trop long »). Cependant, MONAT n'exigera pas que les voyageurs fassent plus d'une escale dans les deux sens, à moins que les doubles connexions soient nécessaires selon les routes aériennes ordinaires de leur ville d'origine. De plus, les vols de nuit ne seront pas requis comme condition pour que le voyage soit couvert.